

Nom : Domenico Raneri
Adresse : Kapelplein 1
1950 Kraaine,

Gsm : 0473232397
Mail :
domenicoraneri@outlook.com

Objet :
Référence de l'inventaire: /

Calorifuge : 24lm

Adresse du chantier : Kapelplein 1 1950 Kraaine,
Contact sur place : Domenico Raneri

Description de la gestion des travaux :

- a) Examen de la demande de prix et réalisation du devis des prestations
- b) Réalisation de l'analyse des risques et du plan de travail
- c) Réalisation et suivi du dossier de demande de permis d'environnement
- d) Notification préalable des travaux aux autorités concernées (15 jours avant le début des travaux)
- e) Réalisation d'une zone hermétiquement fermée (conformément aux dispositions du Titre 3 du Livre VI du Code du bien-être au travail), d'un sas pour les déchets, un sas pour les ouvriers et d'un extracteur
- f) Réalisation de mesure d'air après le chantier par un laboratoire agréé par le spf
- g) Réalisation des mesures de concentration de fibres asbestiformes dans l'atmosphère pendant et après les travaux par un laboratoire agréé par le spf Emploi, Travail et Concertation Social
- h) Conditionnement réglementaire déchets et évacuation de ceux-ci vers REMATT à Mol pour traitement par cimentation et enfouissement en CET de classe 1 chez INDAVER à Antwerpen

(ceci est un Canvas n'est pas applicable pour tout le monde)

Thomas Construction sprl

Rue de Molenbeek 92 - 1020 Bruxelles – info@thomasconstruct.be

T.V.A : BE0838.893.612 - BEOBANK : BE67 9501 9797 2887

GSM : 0498 97 33 41 – www.thomasconstruct.be

Offre de prix :

Offre de Prix:	
Frais administratif	350,00 €
Préparation et installation du Chantier en Méthodes des traitements simples + Evacuation + Désamiantage	
Préparation et installation du Chantier en Méthodes des traitements zone hermétique et Matérielles + Evacuation (Sac a manchon)	6000
Controlle Labaratoire	1.500,00 €
	htva 7.850,00 €
	6% 471,00 €
	tvac 8.321,00 €

Thomas Construction sprl

Rue de Molenbeek 92 - 1020 Bruxelles – info@thomasconstruct.be

T.V.A : BE0838.893.612 - BEOBANK : BE67 9501 9797 2887

GSM : 0498 97 33 41 – www.thomasconstruct.be

Remarques :

- 1°) Notre offre est basée sur la réalisation du travail en continu, en horaire normal de jour (07h00 à 15h30), hors jours de CRT, week-ends et jours fériés
 - 2°) Mise gratuitement à notre disposition des énergies (eau et électricité) nécessaires à nos activités
 - 3°) Validité de l'offre : 3 mois
 - 4°) Phase des travaux :
 - Réalisation du dossier de demande de permis d'environnement.
 - Instruction de la demande de permis d'environnement par la Région Wallonne et l'administration communale conformément aux dispositions réglementaires en vigueur
 - Notification préalable des travaux le lendemain de la réception du permis d'environnement
 - Travaux de désamiantage
 - 5°) Conditions de paiement :
 - 30 % à la commande OUI
 - 70 % à la fin des travaux OUI
 - 100% fin de chantier NON
 - 6°) L'inventaire amiante doit être obligatoirement transféré avant le chantier (cfr code du bien-être)
- **Délais prévus pour le chantier : 3 - 5 jours**

Thomas Construction

Thomas Construction sprl

Rue de Molenbeek 92 - 1020 Bruxelles – info@thomasconstruct.be

T.V.A : BE0838.893.612 - BEOBANK : BE67 9501 9797 2887

GSM : 0498 97 33 41 – www.thomasconstruct.be



Bon de Commande

Vos Coordonnées de facturation :

Nom de société :
Personne de contact/service
comptabilité (T., e-mail,...) :

Adresse :
Code postal : Ville :

TVA BE

- 0%
- 6%
- 21%

Vos références de commande :

Condition de paiement :
Acompte :

Pour Accord,
Signature

Prénom et Nom, fonction :

.....
.....

Thomas Construction sprl

Rue de Molenbeek 92 - 1020 Bruxelles – info@thomasconstruct.be

T.V.A : BE0838.893.612 - BEOBANK : BE67 9501 9797 2887

GSM : 0498 97 33 41 – www.thomasconstruct.be